



LE NOUVEAU RÉSEAU DE BUS SUR LE TERRITOIRE DE RIOM LIMAGNE ET VOLCANS

Étendu à l'ensemble des 31 communes, ce nouveau réseau de bus fonctionnera à partir du 3 septembre 2018. Confié en gestion par délégation de service public à la société Keolis Riom, il permettra à tous de bénéficier d'un service de transport en commun adapté pour vos déplacements quotidiens ou occasionnels.

Le réseau R'Cobus existant actuellement sur l'ancien territoire de Riom Communauté est remanié et remplacé par un nouveau réseau de bus, **RLV Mobilités**, couvrant l'intégralité du territoire de notre communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans. Vous pourrez vous rendre dans n'importe quelle commune du territoire, soit en empruntant les lignes régulières, soit le transport à la demande.

Des lignes régulières cadencées du lundi au samedi toute l'année pour plus de simplicité :

- Ligne 1 : Volvic/Enval - Mozac – Riom SNCF - Ménétrol :

Fréquence de 30 minutes de 6h30 à 20h entre Riom sud et Mozac.

Fréquence d'1h de 6h3 à 20h de Mozac à Volvic ou Enval, et de Ménétrol à Riom.

- Ligne 2 : Volvic-Saint-Genès-l'Enfant-Marsat-Riom SNCF-ZA Portes de Riom :

Fréquence d'1h de 6h30 à 20h.

- Ligne 3 : Châtel-Guyon - Piscine Riom -Riom SNCF - Ennezat :

Fréquence d'1h de 6h30 à 20h.

- Ligne 4 : Riom SNCF - PEER - Saint-Bonnet-près-Riom - Châtel-Guyon :

Fréquence de 2h sur toute la ligne entre 6h30 et 20h. Cette ligne fonctionne à la demande de 8h à 16h (à réserver la veille avant 18h).

Les lignes 1, 2 et 3 bénéficient du service FLEXO.

FLEXO, c'est quoi ?

Une ligne FLEXO est une ligne urbaine régulière composée d'un itinéraire fixe en heures de pointe et d'un itinéraire avec un tronçon fixe et un tronçon FLEXO en heures creuses. Certains arrêts en heures creuses sont à la demande.

FLEXO, comment ça marche ?

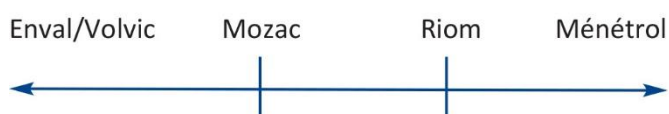
Cas 1 : Pour prendre le bus sur l'itinéraire fixe et aller vers la zone FLEXO (ex : vous habitez Riom et vous souhaitez vous rendre à Volvic), vous montez à bord du bus à un arrêt matérialisé et à l'horaire indiqué dans le guide bus. En montant, vous indiquez au conducteur que vous souhaitez aller à Volvic et vous indiquez l'arrêt auquel vous souhaitez descendre.

Cas 2 : Pour prendre le bus sur l'itinéraire FLE XO (ex : vous habitez Volvic et vous souhaitez vous rendre à Riom), vous devez appeler la centrale de réservation une heure avant votre déplacement. Vous indiquez votre arrêt de prise en charge sur la ligne. Le bus sera déclenché selon les horaires du guide bus. Une fois dans le bus, vous appuyez sur "arrêt demandé" lorsque vous souhaitez.

Ces 3 lignes urbaines sont composées d'un itinéraire fixe (heures de pointe) et d'un itinéraire en heures creuses avec une partie fixe (Riom-Mozac) et une partie FLE XO (Volvic-Enval, Ménétr ol, Châtel-Guyon, Ennezat, Marsat).

Exemple : Ligne 1

Heures de Pointe (HP) :



Heures Creuses (HC) : FLE XO = partie avec tirets



Comme il n'était pas possible de mettre en place des lignes régulières sur tout le territoire, celles-ci desservent des lieux identifiés comme points d'arrêt très fréquemment demandés par les habitants : le pôle d'échanges intermodal SNCF, le centre-ville de Riom, les centres-bourgs de Châtel-Guyon, Ennezat, Marsat et Volvic, le site des Jardins de la Culture, le centre hospitalier, la piscine, le parc du Cerey, le complexe sportif de la Varenne, le centre pénitentiaire à Riom, le centre Clémentel à Enval, les zones commerciales d'Espace Mozac et de Riom sud, les zones d'activités économiques (Parc européen des entreprises de Riom, ZA des Portes de Riom, Cap nord, de la Varenne à Riom, les Eaux de Volvic, MSD Chibret), les établissements scolaires de second degré à Châtel-Guyon, Ennezat, Riom et Volvic, l'office de tourisme à Riom et ses bureaux à Volvic et Châtel-Guyon.

À noter que les habitants de Châtel-Guyon, Ennezat et Volvic qui ne disposent pas actuellement de service de transports urbains seront désormais desservis.

La gare SNCF, point central du réseau

Les quatre lignes régulières passeront au pôle d'échanges intermodal à Riom afin de faciliter les trajets bus-trains et encourager les déplacements alternatifs à la voiture.

Les horaires seront synchronisés. Il sera également possible ici de changer de ligne.

Un transport à la demande

Sur les communes non desservies par les lignes régulières, les habitants pourront prendre le bus en réservant la veille avant 18h (ou le vendredi pour le lundi) auprès d'une centrale de réservation. Ce transport à la demande leur permettra de rejoindre les arrêts de correspondance des lignes régulières, et avoir accès à l'ensemble du service de transport.

Un service pour les personnes à mobilité réduite sur l'ensemble du territoire

Ce service en porte à porte sera accessible prioritairement aux personnes titulaires de la carte d'invalidité à 80%, voire aux personnes atteintes d'un handicap ponctuel ne permettant pas de se déplacer par un autre moyen de transport. Il suffira de faire une réservation la veille avant 18h (ou le vendredi pour le lundi) pour en bénéficier.

Des services scolaires adaptés

De nouveaux services scolaires fonctionneront à la rentrée 2018 **sur des lignes spécifiques desservant les collèges et les lycées du territoire** : collèges de Champclaux à Châtel-Guyon, Michel-de-l'Hospital, Jean-Vilar et Pierre Mendès-France à Riom, Victor-Hugo et Sainte-Agnès à Volvic, les lycées Virlogeux, Pierre-Joël Bonté, Marie-Laurencin, l'Institution Sainte-Marie à Riom et le lycée agricole d'Ennezat.

En effet, Riom Limagne et Volcans reprend la gestion de celles mises en place jusque-là par le Département ou par Riom Communauté.

Pour les élèves se rendant dans les **établissements scolaires hors territoire de Riom Limagne et Volcans**, le Département continuera de les transporter.

Afin de mutualiser certains services, **les lycéens de Surat-Saint-Ignat (Champeyroux), Pulvérières et Saint-Ours-les-Roches inscrits dans des établissements scolaires à Riom** emprunteront les services scolaires du Département avec un abonnement RLV Mobilités.

Les services de ramassage scolaire des regroupements pédagogiques jusqu'alors organisés par le Département, la T2C ou R' Cobus sont maintenus. Communes concernées : Saint-Ours-les-Roches, Charbonnières-les-Varennnes, Volvic, Sayat, Chambaron-sur-Morge/Le Cheix-sur-Morge, Chappes/Chavaroux, Les Martres-sur-Morge/Varennnes-sur-Morge, Clerlande/Pessat-Villeneuve.

N.B. : En complément, des navettes Gare SNCF – Lycée Marie-Laurencin et Gare SNCF-Lycée Bonté sont organisées du lundi au vendredi en correspondance avec les autres services et le dimanche soir pour les internes.

Liste des services scolaires RLV Mobilités par commune à télécharger sur www.rlv.eu

Formulaire d'inscription aux services scolaires 2018-2019 www.rlv.eu

Mandat de prélèvement automatique mensuel www.rlv.eu

La carte des services scolaires et les fiches horaires seront disponibles le 9 juillet 2018.

La grille tarifaire

La grille tarifaire est mise en place à compter du 3 septembre 2018 et tient compte de l'extension du réseau de bus à l'ensemble des 31 communes de RLV.

Même s'ils augmentent légèrement, les tarifs restent en dessous de ceux d'autres collectivités de même taille.

Les usagers actifs peuvent bénéficier d'une prise en charge à 50% de leur abonnement par leur employeur et les « Pass études » seront utilisables sur l'ensemble du réseau, y compris pendant les vacances scolaires.

À noter que les élèves transportés auparavant par le Département avec un abonnement annuel à 201 € paieront désormais 150 €.

Il sera possible de payer le Pass Etude Annuel par prélèvement automatique mensuel de 12,50 € et le Pass Annuel par prélèvement automatique mensuel de 25 €.

Les clients détenteurs d'un abonnement TER, T2C, Département, bénéficieront d'une réduction sur leur abonnement RLV Mobilités.

Tous les titres RLV MOBILITES sont valables sur l'ensemble des services proposés (urbains, scolaires, TAD-TPMR).

RLV MOBILITES	Titres classiques	Avec correspondances avec réseaux SMTC, TER, Département,
Titres occasionnels		
Ticket unité	1,20 €	
Ticket journée	3,00 €	
Carnet 10 T	9,60 €	
Ticket groupe	6 €	
Abonnements pour tous		
Pass Mensuel	30 €	20 €
Pass Annuel	300 €	200 €
Abonnements Jeunes*		
Pass Etude Mensuel	15 €	10 €
Pass Etude Annuel	150 €	100 €
Pass Interne Annuel	50 €	
Abonnements Tarif réduit**		
Mobilipass Mensuel	15 €	10 €
Mobilipass Annuel	150 €	100 €
Abonnements Solidaires**		
Pass Solidarité 1 mois	Gratuit	
Pass Solidarité 3 mois	Gratuit	
Pass Solidarité 1 an	Gratuit	

Gratuit pour les enfants de moins de 6 ans accompagnés

*Réduction de 50% sur le prix accordée à compter du 3ème enfant d'une même famille. La réduction ne s'applique pas au prix du titre octroyé aux deux premiers enfants.

Exemple : si une famille a 2 enfants scolarisés au lycée et 1 enfant scolarisé au collège : le prix du titre sera de 150 € pour chaque lycéen et 75 € pour le collégien.

** voir conditions auprès du Point information RLV MOBILITES. Tél. 04 73 38 08 09.

Informations pratiques

Le réseau de bus fonctionnera de 6h30 à 20h en moyenne du lundi au samedi.

- Renseignements sur les lignes et les horaires, vente d'abonnements au **Point Information RLV Mobilités** en gare SNCF de Riom du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Tél. 04 73 38 08 09. Des dépositaires pourront également vendre des titres de transport dans certaines communes (voir liste prochainement disponible sur www.rlv.eu)

- Réservations pour le transport à la demande et le transport pour les personnes à mobilité réduite **à partir du 20 août 2018 à la centrale de réservation** du lundi au samedi de 7h à 18h. Tél. 04 73 60 41 74

- Ou sur le **site Internet de RLV Mobilités** (achat de titres et réservations) mis en ligne le 9 juillet : www.rlv-mobilites.fr

Le guide bus et les fiches horaires de chaque service scolaire seront disponibles dès le 9 juillet 2018.

Un système de billettique (titres sans contact) sera mise en place d'ici fin 2018.

Afin de d'expliquer le fonctionnement du nouveau réseau de bus, une foire aux questions est disponible sur le site : www.rlv.eu

Pour contacter Riom Limagne et Volcans (Direction Mobilités) : 04 73 33 88 88 ou 04 73 67 11 00 (v.ceyssat@rlv.eu / s.peyron@rlv.eu)

RÉUNION PUBLIQUES D'INFORMATION DE LA POPULATION

- **Lundi 25 juin 2018** à 18h30 à la salle des fêtes d'Argnat à Sayat
- **Mercredi 27 juin 2018** à 18h30 à la salle des Fêtes (à l'étage) à Ennezat
- **Jeudi 28 juin 2018** à 18h30 à La Mouniaude à Châtel-Guyon
- **Mercredi 4 juillet 2018** à 18h30 à la Maison des Associations (salle Attiret-de-Mannevil) à Riom
- **Jeudi 5 juillet 2018** à 18h30 à la salle des Fêtes à Saint-Beauzire.



Un nouveau nom de réseau de bus de Riom Limagne et Volcans, RLV Mobilités, et des nouveaux véhicules, minibus de 26 places neufs, accessibles et répondant aux normes environnementales.

Tous à vélos avec RLV'LO

Une nouvelle offre complémentaire de mobilité vous sera proposée dès septembre avec un système de location de vélos électriques à la journée, à la semaine, au mois ou au trimestre en gare SNCF de Riom et sur différents points du territoire.

Les tarifs seront disponibles à compter du 9 juillet 2018.

Plus d'infos sur www.rlv.eu